

DÉLIBÉRATIONS

N° 2020/027/4.1

Feuillet n° 28

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt, le 25 février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 18 février 2020

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	40
Votants :	43
Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Patricia FLAGEAT, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Serge EYMARD, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP représente Gérard DEBET, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Gérard MERCIER, Jean-Marie CHANQUOI, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Daniel BOUTOT, Philippe VIEILLEFOSSE, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Camille GERAUD, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Bernard BEAUDRY, Pierre DELMON donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Roger LAROUQUIE, Arlette VERDIER donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD.

SECRÉTAIRE : Mme Annie DELAGE

OBJET : Mise à jour du tableau des effectifs

Les emplois permanents nécessaires au fonctionnement de la collectivité doivent être créés ou supprimés par délibération de la collectivité.

AR PREFECTURE

024-200041150-20200225-DE2020027-DE
Regu le 27/02/2020

Il est proposé au conseil communautaire de modifier le tableau des effectifs afin de permettre les évolutions suivantes :

- création d'un agent de maîtrise principal (pôle technique) à 35 heures hebdomadaires à compter du 01/05/2020 afin de permettre l'avancement de grade d'un agent
- création d'un adjoint technique principal de 1^{ère} classe (pôle technique) à 30h hebdomadaires à compter du 1^{er} novembre 2020. En parallèle, l'emploi d'agent technique principal de 2^{ème} classe à 30h hebdomadaire sera supprimé à compter du 01/11/2020.

Avec ces modifications, le tableau des effectifs s'établit ainsi :

grades des agents	catégorie	effectif budgétaire	effectif pourvu	Equivalent Temps Plein
FILIERE ADMINISTRATIF		8	8	6,43
Attaché principal	A	1	1	1
Attaché	A	1	1	1
Chargés de mission (CDD) Urbanisme + Economie	A	2	2	1,9
Rédacteur	B	1	1	1
Adjoint Adm ppal 1ère classe	C	1	1	0,6
Adjoint Adm ppal 2ème classe	C	1	1	0,43
Agent d'accueil (contractuel)	C	1	1	0,5
FILIERE TECHNIQUE		10	9	8,34
Technicien Principal 1 ^o classe	B	3	3	3
Agent de maîtrise principal	C	1	1	1
Agent de maîtrise	C	1		
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	1
		1	1	0,85
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	1
		1	1	0,85
Agent technique contractuel (CAE)	C	1	1	0,64
TOTAL		18	17	14,77

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le tableau des effectifs mis à jour ;
- **AUTORISE** M. le Président à signer tout type de document administratif se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 27/02/2020

Le Président,
Dominique BOUSQUET

